

COMMUNE DE LONGWY SUR LE DOUBS

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 14 Janvier 2013

PRÉSENTS : THIÉBAUT Pierre - PARIS Jean-Marc - PEGUILLET Laurence - DUBOZ Pierre - BARRAUX Jean - SCRIVE Claire - GUYENOT Hervé - LAPORTE Jocelyne - CHATEAU Christian - JEANNEAUX Jean – Claude

ABSENT : MEUNIER Julien

LE CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :

- Décide de renouveler la convention avec la SPA pour l'année 2013.
- Prend connaissance et approuve le rapport du syndicat des 3 rivières pour l'année 2011.
- Décide de valider le nouveau tarif de la convention avec la Société PROXIWEB.
- Décide de créer un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe et de supprimer le poste d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe à compter du 10 Septembre 2013.
- Accepte les conventions avec ERDF pour l'implantation de coffrets électriques sur le territoire de la commune en raison de la suppression de la ligne électrique aérienne entre Longwy sur le Doubs et Petit-Noir.
- Attribue 1 HA 50 de la parcelle communale ZE 41 à Mr POIFFAUT Jean-Louis en respectant les conditions requises d'attribution. En contrepartie, l'exploitant s'engage à mettre à disposition de la commune les parcelles B 1127 et 1128 d'une surface de 1 hectare 41 ares 90 centiares lui appartenant, à l'occasion des foires, pour servir de parking.
- Opte pour une gestion communale de la foire de printemps à compter de 2013, et fixe le tarif des emplacements.
- Décide la création d'une régie pour la foire de printemps.
- Décide le lancement d'une procédure de délégation de service public pour l'exploitation de la foire d'automne et la gestion des parkings.
- Accepte la proposition de la commune d'ASNANS pour la régularisation des frais de scolarité pour l'année 2008-2009 soit 420 €.
- Accepte de transférer à la communauté de communes de la Plaine Jurassienne la compétence de la gestion et mise en valeur de l'environnement.

Le Maire



Pierre THIÉBAUT